Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires juridiques

2025/0023(COD)

10.6.2025

AMENDEMENTS
1 - 11

Projet de rapport
Ilhan Kyuchyuk
Modification du règlement (UE) 2015/848 relatif aux procédures d'insolvabilité afin de remplacer ses annexes A et B

Proposition de règlement
(COM(2025)0040 – 2025/0023(COD))

Amendement 1
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Considérant 2

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
(2) En juillet 2022, la Slovaquie a notifié à la Commission les modifications récentes apportées à sa législation nationale en matière d'insolvabilité, par lesquelles elle a introduit une nouvelle procédure de restructuration préventive et une nouvelle catégorie de praticiens de l'insolvabilité. L'Estonie, l'Espagne***, Malte*** et l'Italie ont, à leur tour, envoyé des notifications en septembre 2022, puis la Belgique en juillet 2023 et le Luxembourg en janvier 2024, toutes relatives à des modifications récentes de leur législation nationale visant à introduire de nouveaux types de procédures d'insolvabilité ou de nouvelles catégories de praticiens de l'insolvabilité. Ces nouveaux types de procédures d'insolvabilité et catégories de praticiens de l'insolvabilité satisfont aux exigences énoncées dans le règlement (UE) 2015/848 et rendent nécessaire la modification des annexes A et B dudit règlement.	(2) En juillet 2022, la Slovaquie a notifié à la Commission les modifications récentes apportées à sa législation nationale en matière d'insolvabilité, par lesquelles elle a introduit une nouvelle procédure de restructuration préventive et une nouvelle catégorie de praticiens de l'insolvabilité. L'Estonie, l'Espagne et l'Italie ont, à leur tour, envoyé des notifications en septembre 2022, puis la Belgique en juillet ***2023, Malte en septembre*** 2023 et le Luxembourg en janvier 2024, toutes relatives à des modifications récentes de leur législation nationale visant à introduire de nouveaux types de procédures d'insolvabilité ou de nouvelles catégories de praticiens de l'insolvabilité. Ces nouveaux types de procédures d'insolvabilité et catégories de praticiens de l'insolvabilité satisfont aux exigences énoncées dans le règlement (UE) 2015/848 et rendent nécessaire la modification des annexes A et B dudit règlement.

Or. en

Amendement 2
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Considérant 2 bis (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	(2 bis) Après la présentation de sa proposition par la Commission, d'autres notifications ont été reçues de la Bulgarie, de la République tchèque et de la France concernant les modifications récentes

apportées à leur droit national pour introduire de nouveaux types de procédures d'insolvabilité et de nouvelles catégories de praticiens de l'insolvabilité.

Or. en

Amendement 3
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Considérant 3

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
(3) Conformément ***[aux articles 1er et 2] [en cas de non-participation], [***à l'article 3***] [en cas de participation]*** et à l'article 4 bis, paragraphe 1, du protocole nº 21 sur la position du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, ***[***l'Irlande a notifié ***[***, par courrier du ***...,]*** son souhait de participer à l'adoption et à l'application du présent règlement***]/[sans préjudice de l'article 4 dudit protocole, l'Irlande ne participe pas à l'adoption du présent règlement et n'est pas liée par celui-ci ni soumise à son application]***.	(3) Conformément à l'article 3 et à l'article 4 bis, paragraphe 1, du protocole nº 21 sur la position du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, l'Irlande a notifié, par courrier du ***12 mai 2025***, son souhait de participer à l'adoption et à l'application du présent règlement.

Or. en

Amendement 4
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 11 bis (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	– Производство по несъстоятелност на предприемача,

Or. en

Amendement 5
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 11 ter (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	– Производство по погасяване на задължения,

Or. en

Amendement 6
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 11 quater (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	– Производство по стабилизация на предприемача,

Or. en

Amendement 7
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 14 bis (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	– Veřejná preventivní restrukturalizace,

Or. en

Amendement 8
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 40

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
— Planes de reestructuración,	– Planes de reestructuración ***(con publicidad registral)***,

Or. en

Amendement 9
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 44

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
— ***Sauvegarde financière accélérée,***	***supprimé***

Or. en

Amendement 10
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe I – tiret 96

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
— Proċedura bażika ta' ristrutturar ***preventive***,	– Proċedura bażika ta' ristrutturar ***preventiv***,

Or. en

Amendement 11
Ilhan Kyuchyuk

Proposition de règlement
Annexe II – tiret 17 bis (nouveau)

Texte proposé par la Commission	*Amendement*
	– ***Restrukturalizační správce,***

Or. en